

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 No. 80 Mercredi 30 septembre 1981 16 pages 0.50

CONSTITUTION

Réaction favorable du Président de l'A.C.F.A.

M. Roger Lalonde, Président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, a réagi favorablement au jugement de la Cour Suprême du Canada sur le projet de loi concernant la constitution, prononcé lundi matin le 28 septembre dernier, en disant: «Pour les francophones, c'est une victoire en ce que la Charte des Droits a été jugée légale et que par extension les articles qui touchent les droits linguistiques sont eux aussi légaux». Ce qui, selon M. Lalonde, établi un principe fort important. Le gouvernement du Canada, par ce projet constitutionnel, impose légalement à toutes les provinces une loi affectant un domaine reconnu comme étant une juridiction provinciale. Il en est de la sorte pour les droits à l'enseignement dans l'une ou l'autre des deux langues officielles pour les Canadiens là où le nombre le justifie.

Ce jugement, ajoute M. Lalonde, ouvre la porte à d'autres négociations entre les provinces et Ottawa. Les francophones pourront eux aussi continuer à revendiquer leurs droits et obtenir davantage. «Il était important, de dire M. Lalonde, d'intériner les droits linguistiques en éducation dans la Constitution. Car si on continuait à s'en remettre à la générosité des provinces on risquerait d'éterniser à tout jamais la lutte pour l'obtention de nos droits linguistiques. Le principe acquis, il reste maintenant à poursuivre d'autres revendications et de faire enlever toute restriction aux droits linguistiques, notamment la clause au sujet des nombres suffisants».

La F.F.H.Q. entend poursuivre ses revendications

Ottawa -- Le projet constitutionnel du gouvernement fédéral a été jugé légal, mais sa légitimité face aux revendications des francophones hors Québec demeure douteuse», a déclaré aujourd'hui la présidente de la F.F.H.Q., Mlle Jeannine Séguin.

En commentant la décision de la Cour Suprême, la présidente de la F.F.H.Q. a rappellé que la fédération n'avait pas voulu cautionner le projet fédéral le printemps dernier parce qu'il ne répondait pas adéquatement aux besoins des francophones hors Québec.

«Le projet fédéral n'impose pas l'article 133 à l'Ontario et aux autres provinces. Le droit à l'éducation en français demeure sujet à la clause «Là où le nombre le justifie», et on ne parle pas du droit à la gestion scolaire dans ce projet de loi constitutionnel qui risque maintenant d'être acheminé tel quel à Londres», a déclaré Mlle Séguin.

«Nous avons l'intention de poursuivre nos revendications afin que la nouvelle constitution reflète réellement la dualité canadienne et que les droits des francophones hors Québec y soient pleinement reconnus», a précisé Mlle Séguin.

M. Laurent Ulliac à l'honneur

LE FRANCO -- M. Laurent Ulliac, président de la compagnie Arcana Agencies Ltd. d'Edmonton, a reçu récemment la distinction S.C.V. (Senior Certified Valuer, International License); estimateur senior certifié, permis international, décerné par l'Institut international des estimateurs en propriétés, Zurich, Suisse.



M. Laurent Ulliac Président, Arcana Agencies (Realty) Ltd.

Sur 36 concurrents pour cet honneur seulement six, dont M. Ulliac, ont été retenus. D'abord, il a fallu obtenir un appui de l'Institut Canadien des Estimateurs accrédités, ensuite, pour participer à ce concours, M. Ulliac a dû subir des examens, des plus complexes.

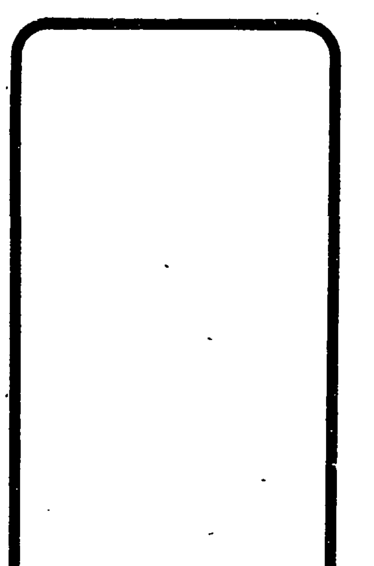
«Sans aucun doute ce qui a fait la différence, de dire M. Ulliac, c'est que je possède deux langues internationales, le français et l'anglais. Sans cela, et tout particulièrement ces deux langues-là, ce succès aurait été encore bien plus difficile et presqu'impossible».

Diplômé du Collège de Vermillion en Agriculture en 1946, M.

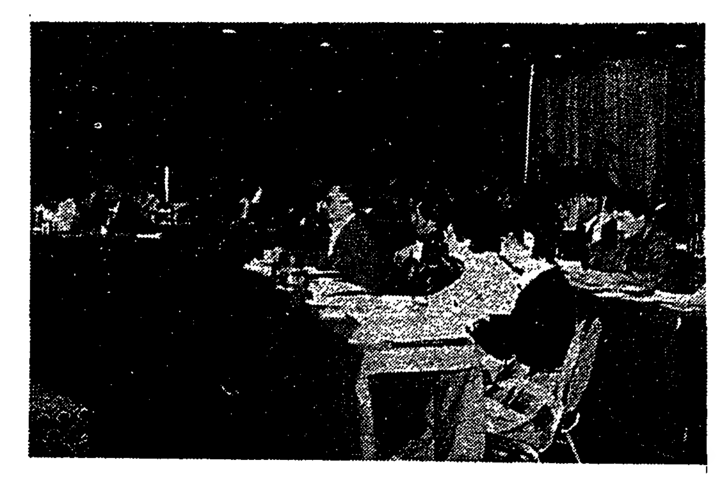
voir PRESIDENT-FONDATEUR page 2

LE FRANCO: UN NOUVEAU SOUFFLE DE VIE

C'est samedi dernier, le 26 septembre 1981, qu'avait lieu à Edmonton la réunion régulière du Conseil général de l'ACFA regroupant une quarantaine de représentants des dix régionales de l'Association.



Le journal LE FRANCO a encore retenu l'attention de cette assemblée. De fait, cette réunion était des plus importantes pour le journal, car son existence même était en question. Les membres, en effet, devaient voter sur une proposition en provenance du Conseil exécutif qui recommandait de continuer à soutenir le journal. Si l'assemblée avait rejetté cette proposition, cela aurait pu entraîner la mort du Franco. Mais, ce fut tout autrement. La proposition a été acceptée en masse, avec une seule voix contre et aucune abstention. La motion acceptée après discussion et amendement a été la suivante:



Réunion du Conseil général de l'A.C.F.A., samedi le 26 septembre 1981

«Que l'ACFA continue d'assurer la présence du journal LE FRANCO partout en Alberta, pourvu que le journal soit une publication de qualité qui réponde aux besoins en information de la francophonie albertaine dans toutes les régions à l'intérieur des limites d'un budget réaliste».

Les conditions rattachées à ce souffle de vie accordé au journal sont fort raisonnables. Evidemment, la direction du Franco cherche à produire un journal de qualité. Depuis la mi-août le contenu et la présentation ont beaucoup changés. La priorité est donnée maintenant aux nouvelles et aux informations qui ont trait à la francophonie albertaine, de l'Ouest et du Canada entier. Les pla-

voir LE FRANCO page 2

SOMMAIRE

PRESIDENT-FONDATEUR

suite de la page 1

Ulliac a d'abord commencé comme éleveur de bestiaux à Gourin tout près de Plamondon. Mais dès 1952 il se lançait dans la vente d'abord de produits pour l'automobile puis, peu après en 1958, de l'immeuble.

C'est en 1969 qu'il fonda Arcana Agencies (Realty) Ltd. Depuis ce temps il est devenu le Président-fondateur de plusieurs compagnies et entreprises commerciales. Plus récemment, il a fondé la compagnie X-A-GON Homes Ltd. et X-A-GON Home Concept Corporation Ltd. Cette deuxième compagnie est une extension nationale et internationale de la première. Il s'agit d'un nouveau concept pour la construction de maison à six côtés au lieu des quatre côtés habituelles.

En 1961, M. Ulliac a reçu le premier prix pour les ventes de propriétés commerciales les plus élevées au Canada. En 1962 et 63 il remportait le même honneur pour la province de l'Alberta.

En 1978, il a été élu président des Scouts francophones du Canada, provinces de l'Ouest, et en 1979, Vice-président des Scouts francophones du Canada.

En 1980, il s'est vu conféré la 2e médaille en ordre d'importance du Gouverneur Général du Canada en reconnaissance pour son dévouement envers la jeunesse.

LE FRANCO

suite de la page 1

ces les plus choyées dans le journal sont réservées pour ces mêmes nouvelles et informations. Pour répondre à toutes les facettes des besoins en information de la francophonie albertaine, LE FRANCO fait de la place dans ses pages pour traiter de d'autres sujets, tels: l'économie, l'énergie, la politique, les sports, etc., crouant que tout ce qui touche l'activité humaine intéresse la francophonie.

Pour ce qui est des limites budgétaires, la direction a déjà effectué des coupures importantes pour réduire le déficit à un niveau que l'ACFA est prête à combler. C'est tout à fait normal de vivre à l'intérieur d'un budget établi de façon réaliste.

Seul, M. Claude Préfontaine a voté contre la proposition, alléguant que: «En ce qui a trait à l'information et la communication, LE FRANCO ne vaut vraiment pas le coût».

Il a demandé d'ailleurs qu'un autre rapport financier soit présenté à la prochaine réunion du Conseil général, prévue pour le début décembre 81. Le budget du Franco pour les quatre derniers mois de l'année 81, démontrant un déficit de $2,000. par mois, a été accepté lors de cette réunion de samedi dernier. Ce chiffre est encourageant en ce qu'il représente la moitié du déficit mensuel des huit premiers mois de l'année.

Demandes de subventions acceptées.

F.J.A. -

Francophonie Jeunesse de l'Alberta s'est vue accorder une subvention de $4,000 par le Conseil général de l'ACFA, réuni à Edmonton samedi le 26 septembre dernier. Cette somme représente la moitié du montant budgeté pour le projet «Concours du drapeau franco-albertain», lancé dernièrement par F.J.A.

ST-PAUL

St-Paul -- La demande en provenance de la régionale de St-Paul a également été acceptée. L'ACFA provinciale avait déjà voté une somme de $20,000 pour l'aménagement du Centre culturel de St-Paul juste avant l'incendie qui a complètement ravagé l'édifice. Cette somme représentait 10% du coût total prévu pour ces aménagements, comme le veut un règlement à l'association en ce qui touche les centres culturels. Depuis l'incendie, l'ACFA régionale de St-Paul a décidé de reconstruire le centre sur la même fondation qui est demeurée intacte. La reconstruction coûtant plus que l'aménagement, il a fallu refaire le budget. Le coût s'élève maintenant à $400,000. La résolution acceptée au Conseil général de samedi le 26 septembre dernier accorde 10% de ce coût, soit une somme de 40,000. Un premier montant de $20,000 sera versé maintenant et le deuxième versement également de $20,000 sera dû à la fin du projet.

A Rivière-la-Paix

L'Exécutif de l'ACFA relève le Comité culturel régional de l'ACFA de son mandat

En effet, c'est devant tous les membres du COMITE CULTUREL REGIONAL de l'ACFA réunis pour leur réunion régulière le 8 septembre que l'exécutif de l'Association canadienne-française de Rivière-La-Paix a annoncé officiellement qu'il relevait le dit Comité de son mandat. Dorénavant, l'exécutif de l'ACFA s'occupera lui-même de la promotion de la culture française dans la région.

L'exécutif du Comité culturel régional a rencontré l'exécutif de l'Association française le 4 septembre dernier pour lui soumettre des options à étudier en raison de l'augmentation de son budget d'opération qui dépassera les $40,000. pour la saison 1981/81, (dont la programmation est déjà établie). Le travail exigé pour mener à bien ce budget dépasse les tâches que peut assumer le simple bénévolat.

Parmi les options présentées par le Comité culturel, l'exécutif de l'Association française a décidé d'opter pour la dissolution du Comité Culturel régional et d'absorber tous ses effectifs et d'en assumer toutes les responsabilités. Les autres options étaient de donner la complète autonomie au comité culturel, ou encore que l'ACFA assure un salaire permanent qui permettrait l'embauche d'une personne compétente pour accomplir le travail journalier du Comité culturel, tel que: secrétariat, coordinnation des spectacles, comptabilité, etc. Ou encore d'autres options de leur choix.

REMERCIEMENTS

Il va de soi que des remerciements vont à tous les membres de ces vigilentes équipes qui tout à tour se sont succédées depuis près de douze ans pour accomplir le travvail qui a apporté à notre population de Rivière-la-Paix une grande variété de spectacles culturels français.

Le Comité culturel régional a pris naissance sous l'égide de feu Marguerite Dentinger qui en fut la première présidente. Depuis, Adrienne Mackell, Joselyne Chiasson et Thérèse Bégin ont rempli cette position.

Un grand merci va aussi à ceux qui oeuvraient au sein du présent Comité culturel régional, ce sont: Thérèse Bégin, présidente, Cécile Aubin, première vice-présidente, Pauline Johnson, deuxième vice-présidente, Simone Laberge, secrétaire exécutive, Marie Paule Anctil, Louise Aubin, Gixèle Rivard, Yvonne Turcotte, Lucette Grenier, Lorene Andrew, Jeannine Laitres, Léopold Bergeron, Françoise Lavoie.

Sous l'essor de cette dernière équipe, on a vu surgir la première semaine culturelle et le premier festival culturel. Les budgets et spectacles sont passés de $8,000 - huit spectacles en 1978/79 à $23,000 - vingt-quatre spectacles en 1979/80 et à $33,000 - trente-cinq apectacles en 1980/81. Inutile de mentionner la somme de travail fournie par cette équipe de bénévoles, laquelle a toujours travaillé en parfaite harmonie, c'est d'ailleurs la principale raison qui a assuré un tel succès.

DATES A RETENIR

20 octobre 20h00
CENTRE CULTUREL DE ST-ISIDORE
présentation du THEATRE DE LA CORVEE
Troupe de l'Ontario

---

31 octobre 20h30
ECOLE ROUTHIER DE FALHER
Le T.F.E. présente la DAME FANTOME
Théâtre français d'Edmonton

---

12 novembre 20h00
ECOLE ROUTHIER DE FALHER
BEAUSOLEIL BROUSSARD

CLAUDE CORBEIL DANS L'OPERA TURANDOT



«L'appel à la scène est très forte. C'est une sorte de communion avec les autres sur la scène et avec le public dans la salle». C'est ainsi que s'exprime Claude Corbeil, baryton de Montréal, qui se trouve à Edmonton pour jouer le rôle de Timur dans Turandot de Puccini.

«Ce rôle n'est pas très long, de dire M. Corbeil, mais c'est un rôle intense qui me plaît énormément». Il ajoute que la ville d'Edmonton est excellente pour l'opéra. Le public est habituellement très bien. D'ailleurs l'Alberta est la seule province où on trouve deux opéras un à Edmonton et l'autre à Calgary.

Selon M. Corbeil, aux Etats-Unis le marché est plus grand et on fait plus de publicité qu'ici pour l'opéra. «A Montréal on a connu certaines difficultés d'ordre financière. Mais depuis quelques temps tout va bien,» d'ajouter M. Corbeil. La Place des Arts est habituellement bien remplie, vu le marché imposant de cette grande ville métropolitaine. Surtout que depuis quelques années le gouvernement du Québec subventionne généreusement l'opéra. Cette année l'opéra de Montréal recevra 1 million de dollars pour quatre productions qui comptent 7 représentations chacune..

Une carrière de chanteur d'opéra ce n'est pas facile, selon M. Corbeil. Mais il ajoute que ce n'est probablement pas plus difficile qu'autre chose. Il faut une dizaine d'années de préparation et un autre dix ans, sinon plus, pour faire son nom dans le monde de l'opéra. «Le chanteur atteint son apogée qu'après l'âge de quarante ans et souvant pas avant l'âge de soixante ans», de dire M. Corbeil. Sa propre carrière a commencé à Montréal à l'âge de 17 ans. Le plus difficile c'est d'être éloigné pendant de longues périodes de temps de sa famille.

Après Edmonton ce sera Vancouver où il jouera encore le rôle de Timur. Puis, pour la première fois depuis 6 ou 7 ans, à l'opéra de Montréal durant le mois de décembre.

L'opéra Turandot de Puccini sera présenté les 1,3 et 5 octobre, à 20h00, à l'auditorium du Jubilee d'Edmonton. Les billets sont disponibles aux kiosques BASS.





ÉDITORIAL

LA CONSTITUTION: OUI ET NON

La Cour Suprême s'est prononcée enfin sur le projet de loi concernant la Constitution du Canada. Mais quel prononcé! Du point de vue strictement juridique, la décision a favorisé le gouvernement fédéral, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick par un compte de 7 contre 2. Le projet de loi est légal. Cependant, du point de vue de la convention et des traditions politiques la décision a favorisé les huit provinces dissidentes par le compte de 6 contre 3.

Le Ministre de la Justice, l'honorable Jean Chrétien, s'est dit heureux de cette victoire et a annoncé que le gouvernement allait de l'avant avec son programme de rapatriement de la Constitution, tel que prévu. Les provinces dissidentes ont elles aussi réclamé la victoire et ont de suite mis en garde la gouvernement du Canada contre toute action pour rapatrier unilatéralement la Constitution du Canada avec le projet de loi actuel.

La victoire est aux deux camps. Alors, que faire? Si le gouvernement fédéral décidait de ne pas poursuivre sa démarche à ce temps-ci et prennait le temps de réinviter les provinces autour de la table de négociation, pourrait-on espérer qu'un consensus serait possible à l'aide du jugement porté par la Cour Suprême du Canada? Pourrait-on espérer qu'une entente, entre les dix provinces d'une part et le fédéral de l'autre, soit possible maintenant, juste parce que la Cour Suprême a enfin tranché la question de la légalité du projet actuel et de la convention?
Vu que les gouvernements provinciaux s'appuient sur l'argument de la convention et des traditions politiques et le gouvernement fédéral sur l'argument de la légalité de son action, il semblerait que tout autre essai pour arriver à une entente par voie de négociation est voué d'avance à l'échec. D'ailleurs, l'histoire l'a bien démontré, c'est impossible. Seule, l'action presque unilatérale du parlement canadien (avec l'appui de deux provinces et du Sénat) peut amener une solution à cette impasse qui dure depuis déjà beaucoup trop longtemps. Ce projet de loi est légal selon le jugement de la Cour Suprême. Le parlement canadien a mis deux jours de côté pour l'étudier, l'amender si le besoin est et l'accepter ou le rejetter. Evidemment le projet sera accepté et la demande sera portée en Angleterre pour que le parlement britannique adopte la résolution, dernier geste de ce pays vis-à-vis son ancienne colonie. C'est là le scénario prévu et c'est là ce qui devra se produire.

Il est certain que le projet de loi laisse beaucoup à désirer pour les francophones hors Québec. Nous cherchons encore le droit de gérer nos propres institutions scolaires pour assurer la plus haute qualité possible pour l'éducation de nos enfants. Nous voulons un droit linguistique sans restriction aucune.

Mais il faut se rappeller que les francophones hors Québec ont perdu leurs droits aux mains des gouvernements provinciaux, surtout entre 1867 et 1930. Provinces après provinces ont légiféré contre la langue et la culture françaises et cela particulièrement dans le domaine de l'éducation, juridiction provinciale.

Or la décision de la Cour Suprême vient légaliser un projet de loi qui, lors de son adoption, conférera à la langue française un statut légal, protégé par la Constitution. L'érosion de nos droits aux mains des provinces ne sera plus désormais possible. Une province qui cherchera à nous accorder moins que ce minimum garanti par la Constitution caanadienne ou qui voudra nous enlever des droits commettra un acte illégal et inconstitutionnel. Sans cette protection dans la Constitution nous n'avons aucune chance de survie. Et si le gouvernement canadien ne réussit pas cette fois-ci, ce sera partie remise pour plusieurs décennies, le temps de se faire enlever le peu qu'on a et de s'assimiler davantage et peut-être complètement.

Il faut continuer à revendiquer nos droits évidemment. Mais faisons-le avec l'appui d'une Constitution canadienne qui garantie le principe de l'égalité des deux langues officielles et qui donne le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité officielle. C'est un bon début. C'est l'essentiel.

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 120,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition
Lynda McCollough

Administration
Johanne B. Cornellier

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10014 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte:

1 an : $15.00
2 ans: $25.00

LE FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

UNE PREMIERE A EDMONTON

«Mommie Dearest» une production des Studios Paramount mettant en vedette Faye Dunaway est à mon avis, un film dont on parlera beaucoup.

Tiré du livre «best-seller» de Christina Crawford, «Mommie Dearest» nous raconte la vie de nulle autre que Joan Crawford, actrice américaine qui fût l'idole des salles durant de nombreuses années.

Ce film à caractère biographique nous fait voir la grande actrice, sous un jour différent de celui de la «star» ou de la légende. Nous voyons Joan Crawford au travers des yeux de sa fille, ce sont des images de Joan Crawford-mère que nous voyons défiler une à une devant nous.

Joan Crawford ne pouvant avoir d'enfant, décide d'en adopter. C'est ainsi que Christina et Christopher deviennent Crawford. Nous parcourons donc la vie de Joan Crawford en relation avec ses enfants. Nous vivons très intensément les grands moments de la vie de Christina et sa relation avec sa mère de l'enfance à l'âge adulte. Qu'est-ce que ça veut dire être la fille d'une des plus grandes «star» d'Hollywood ?

Cette production haute en décors, costumes et couleurs réunie une playade d'acteurs dignes de mention. Faye Dunaway, actrice formidable à mon avis, est encore une fois digne de sa renommée. Elle incarne le rôle de Joan Crawford avec toute la force et le brio que l'expérience donne à une actrice chevronnée. Elle est secondée dans un premier temps par Mara Hobel qui incarne Christina, la fille de Joan Crawford, de l'âge de 5 à 10 ans environ. Cette actrice, malgré son jeune âge, possède tout l'aplomb et les qualités qui distinguent les bons acteurs de soutien. Par la suite, Diana Scarwid prend la relève et nous présente Christina de l'adolescence à l'âge adulte, encore là les qualités de l'actrice renforce bien le jeu de Faye Dunaway.

«Mommie Dearest» présenté dans nos cinémas ces jours-ci est vraiment un film à voir. Les admirateurs de Faye Dunaway et les amateurs de films à caractère biographique sauront y trouver leur compte.

Par Johanne B. Cornellier

UN LECTEUR MECONTENT

Monsieur,

Je suis pas satisfait de votre journal, malgré que ça fait plusieurs années que je le reçois. Votre journal n'est pas intéressant pour moi; pas assez de nouvelles locales et pas assez de nouvelles sur nos gouvernements. Ca serait intéressant de savoir ce que nos dirigeants font et ce qui se passe dans le monde.

Des critiques comme celles de Paul Denis, j'aime pas cela(Article: L'insulte par dessus l'injure, LE FRANCO 16/09/81). J'ai résidé 46 ans dans la province de Québec et Ottawa a toujours étranglé le Québec et c'est encore pire avec Trudeau. Si ça change pas, je ne renouvellerai pas mon abonnement. Trudeau n'a pas été en Russie pour rien, il a été apprendre des communistes. Si ça va mal dans le pays, cela dépend de lui.

Thomas Sasseville,
Falher

Monsieur,

C'est avec une pointe d'amusement (je reconnaissais un des sujets de discussion lors de la pause-café à l'A.C.F.A. provinciale) que je lisais l'éloquent plaidoyer de Paul Denis prônant le retour de la mère au foyer. Oh! Il permettait bien à certaines mères «défavorisées» de travailler. Mais subtilement il blâmait et culpabilisait celles qui osent travailler pour toute autre raison que l'extrême besoin.

N'ayant pas gardé l'article en question, je ne peux que commenter sur la teneur générale et m'en voudrais de laisser passer les opinions personnelles de M. Denis comme étant le résultat de recherches ou lectures sur l'enfance et le rôle des parents. Pourtant, au cours de la dernière décennie plusieurs études controllées ont été faites sur le sujet. Et, à la surprise de la majorité d'entre nous, il a été établi que les enfants qui allaient en garderie (non chez une gardienne) étaient généralement plus avancés, éveillés, certains d'eux-mêmes, indépendants, capables d'assumer des responsabilités appropriées à leur âge, que leurs compatriotes à la maison. Plus important encore, leur développement affectif ne souffrait pas de la situation.

En réalité, ces résultats ne devraient pas nous surprendre. La mère au foyer est prise par de nombreuses occupations qui l'empêchent de passer beaucoup de temps «actif» avec son ou ses enfants: cuisine, ménage, couture etc...etc... Par contre, le personnel de la garderie est là uniquement pour s'occuper des enfants, stimuler leur intelligence naturelle, les intéresser.

Il semble donc que la qualité de la relation parents-enfants, du temps passé ensemble, soit plus importante que la quantité. De même que la qualité du personnel de la garderie, les politiques de l'établissement sont à regarder de près.

Monsieur Denis devrait peut-être utiliser ses talents littéraires pour promouvoir l'idée du besoin d'excellentes garderies, de l'importance de la qualité de la relation parents-enfants. La qualité est plus exigeante que la quantité...

Louise Garand, mss

A Bonnyville

L'ACFA régionale de Bonnyville a nommé Mme Michèle Wassil au poste de coordonnatrice de la régionale et responsable du magasin de livres et de disques Le Carrefour. Mme Wassil est entrée en fonction le 15 septembre.

Native du Québec, Mme Wassil a connu d'abord la Saskatchewan, ayant demeuré pendant quelques années à Humbolt, avant de venir s'établir avec son mari à Bonnyville. «Comparé à Humbolt en Saskatchewan où on entend jamais parler français, Bonnyville c'est presqu'un retour au Québec», de dire Mme Wassil.

Nouvelle dans la région, Mme Wassil se dit heureuse d'arriver sans idées préconçues



Mme Michelle Wassil

des gens et de l'endroit, préférant se faire à elle-même ses idées avec le temps. Elle prend cette occasion pour annoncer la soirée de bienvenue pour les nouveaux arrivés francophones dans la région de Bonnyville. La soirée aura lieu au Centre culturel, le samedi 17 octobre et la danse se fera à la musique d'André Roy.

A Plamondon

L'ACFA régionale de Plamondon annonce la nomination de Mme Claudette Dubé au poste de coordonnatrice de la régionale et responsable de la librairie Carrefour. Mme Dubé est entrée en fonction le 21 septembre dernier.

Mme Dubé, née Gauthier, est native de l'endroit et a fait ses études primaires et secondaires à Plamondon. Il va sans dire qu'elle connaît bien tous les gens de la région malgré une absence de quelques années passées dans d'autres provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Selon Mme Dubé, le déménagement du secrétariat de l'ACFA et du Carrefour demeure toujours incertain. Le



Mme Claudette Dubé

Conseil du village a refusé de changer le zonage pour satisfaire au besoin du magasin Carrefour. Cependant, la propriétaire de l'édifice où loge le Carrefour fera appel à une plus haute instance gouvernementale pour renverser la décision. «Pour le moment, la vie continue et rien ne change», de dire la nouvelle coordonnatrice.

Augmentation des prestations de la Sécurité de la Vieillesse en octobre 1981

OTTAWA - Madame Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé aujourd'hui que la pension de sécurité de vieillesse, les prestations du supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint seront augmentées à compter d'octobre 1981.

La pension de base de la sécurité de la vieillesse passera de $214.86 à $221.74.

Le montant maximal du supplément de revenu garanti versé à une personne seule ou à une personne mariée dont le conjoint ne reçoit ni une pension ni l'allocation au conjoint, passera de $215.72 à $222.62. Si on ajoute cette somme à la pension de base, cela signifie qu'une personne recevant la pension de sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti maximal disposera d'un montant mensuel de $444.36.

Le montant maximal du supplément de revenu garanti versé à chacun des conjoints d'un couple marié recevant tous deux la pension, passera de $166.32 à $171.64. Si on ajoute cette somme à la pension de base, cela signifie que chaque conjoint pensionné recevant le supplément de revenu garanti maximal touchera un montant de $393.38, soit $786.76, au total, pour le couple.

Le supplément de revenu garanti est versé aux prestataires de la pension de sécurité de la vieillesse qui ne disposent par ailleurs que d'un revenu limité. Le montant du supplément varie en fonction du revenu de ces personnes.

Le montant maximal de l'allocation au conjoint passera de $381.18 à $393.38. Cette allocation correspond au total obtenu si l'on ajoute à la pension de base de la sécurité de vieillesse la prestation maximale du supplément de revenu garanti versé à une personne mariée. Elle est versée aux personnes agées de 60 à 65 ans qui sont mariées à des prestataires de la pension de sécurité de la vieillesse et qui satisfont à certaines conditions de résidence. Le droit à l'allocation au conjoint et le montant de celle-ci sont fonction du revenu annuel des intéressés.

Lors du décès d'un pensionné, d'un pensionné, son conjoint pourra continuer à toucher l'allocation au conjoint jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 65 ans ou se remarie s'il n'a pas de revenu ou si celui dont il dispose est limité.

L'augmentation des prestations de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti est établie tous les trois mois en fonction du coût de la vie.

Assemblée annuelle à Francophonie Jeunesse de l'Alberta

Samedi le 27 septembre dernier avait lieu l'assemblée annuelle de Francophonie Jeunesse de l'Alberta où assistait environ 120 membres. L'assemblée a débuté vers 13h30 et s'est terminée à 16h30.

Les points importants à mentionner sont l'élection du nouvel exécutif provincial, qui est composé cette fois de 6 membres, ainsi que l'adoption par les membres d'un nouveau règlement visant à accepter dorénavant de nouveaux adhérants qui jusqu'ici ne satisfaisaient pas aux critères de base.

Ces nouveaux adhérants pourront désormais être membres, mais membres-associés et ce peut importe l'âge. La différence est que ces mêmes membres-associés auront le droit d'assister aux activités ainsi qu'aux réunions mais dans ce dernier cas n'auront pas le droit de vote.

Les nominations au nouvel exécutif provincial se faisaient par voie de propositions par les membres actifs qui étaient présents. Huit noms ont été proposé et de ce groupe, six devaient être élus, d'où le nouvel exécutif décide de l'intérieur, qui occupera tel ou tel poste.

Voici les noms proposés dans l'ordre et les élus ainsi que les postes qu'ils occupent:

Elu - Gérald Fallon (Lethbridge) - Conseiller

Elu - Pierre Lamoureux (Edmonton) - Président

Elu - Jocelyne Remillard (Falher) - 2e Vice-présidente

Elu - Laurier Fagnon (St-Paul) - Trésorier

Brigitte Olivier (Calgary)

Diane Catellier (Calgary)

Elu - Angèle Lalonde (Calgary) - Secrétaire

Elu - Roxane Demers (Edmonton) 1ère Vice-présidente

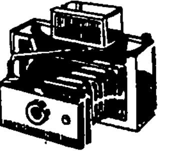
Comme on peut le constater, l'exécutif provincial se veut cette année vraiment plus représentatif de la F.J.A. et aux dires du nouveau président, M. Pierre Lamoureux, Francophonie Jeunesse de l'Alberta vise à sensibiliser davantage ses membres à l'assemblée générale, et entrevoit par le fait même une hausse accrue de la participation.

Félicitations au nouvel exécutif et Bon Succès

Robert Blaquière









Par Claude Cornellier

SPOR'DINAIRE

Quelqu'un a dit que «les premiers seraient derniers et les derniers seraient premiers», ou quelque chose du genre... Cette citation s'avère des plus vraies alors que notre automne albertain s'amène à grands pas.

Depuis que la seconde moitié de la saison de baseball a débuté, on prédit que les Expos vont s'écrouler, qu'ils trouveront une façon de terminer au second rang et voilà qu'avec une semaine à écouler, ils se retrouvent au premier rang de la division Est de la ligue Nationale de baseball, avec 1 1/2 match d'avance sur les Cards de St-Louis. Au moment d'écrire ces lignes, les Expos venaient de subir une première défaite, après sept victoires consécutives et se dirigeaient vers St-Louis pour une importante série de deux parties.

Il est bien évident que la course au championnat se résume à ces deux équipes et que cette série de deux parties à St-Louis est déterminante. Après cette mini-série, les Expos disputent deux parties à Pittsburgh (ce soir et demain) pour ensuite terminer la saison à New-York, en y disputant trois parties.

Notez que si les Expos l'emportent, ils affronteront les Phillies de Philadelphie dans une série 3 de 5, avec les deux premiers affrontements cédulés pour Montréal les 6 et 7 octobre, à 13h30 et 20h20 (H.A.E.) respectivement.

Ne vendons toutefois pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué et ne déplumons pas les Cards avant de les avoir battus...

Dans les autres divisions, il semble que Houston et Kansas City remporteront les honneurs dans les deux divisions Ouest, tandis que la lutte dans la division Est de la Ligue Américaine, on nous offre un meneur différent à chaque jour. Mon choix étant Milwaukee, placez votre argent sur Détroit ou Boston et vous l'emporterez sûrement...

FOOTBALL

«Et les premiers seront derniers...» Les Eskimos d'Edmonton avaient peur que les Alouettes de Montréal prouvent que leur fiche de 1-9 n'étaient pas justifiée. Hum! Les Alouettes n'ont pas mis longtemps à prouver que cette fiche était bien leur, abdiquant par la marque de 62-11. Au moins, ni Vince Ferrogamo, ni Gerry Dattilio ne furent à blâmer pour la déroute. En fait, la défensive Montréalaise s'est fait déjouée pour 38 points au cours du second quart seulement, ce qui signifie une nouvelle marque pour une équipe canadienne. La cerise sur le sundae? Avec une avance de 44 points, Tom Wilkinson s'est permis une course de touché de 25 verges. La dernière fois que Wilkie s'est illustré de la sorte, c'était lors de la partie père-fils de 1974.

Notons que les Argos de Toronto ont mieux fait, remportant leur première victoire de la saison. Ils ont en effet vaincu les Stampeders de Calgary par la marque de 29-26, à Toronto. Cette vistoire permet aux Argos de rejoindre les Alouettes au 3e rang de la division Est (une victoire chaque) et relègue les Stamps au dernier rang, malgré une fiche passable de 5-6.

HOCKEY

Plus que deux semaines avant le début de la saison 1981-82 qui devrait être (encore) très captivante. Peut-être bien que nous pourrons nous lancer dans de «furieuses» prédictions dans l'édition du 13 octobre...

En attendant ces prédictions, mentionnons que les Oilers ont de «bons» problèmes, puisque la tenue de certains joueurs oblige Glen Sather à ré-évaluer des joueurs établis.

COURSE AUTOMOBILE

Jacques Lafitte a remporté le Grand Prix de Montréal en fin de semaine dernière. Gilles Villeneuve a terminé au troisième rang. La firme Ferrari devrait peut-être développer de meilleures machines pour le petit pilote québécois...

Le Salon d'Histoire

Le Salon d'histoire de la francophonie albertaine vient de publier le troisième numéro de son bulletin d'information.

Cette publication contient les dernières nouvelles concernant l'histoire franco-albertaine, les activités du Salon d'histoire et quelques notes sur des documents nouveaux.

Lettre d'Alexandre Mahé

Ce numéro vous apporte aussi un article sur Héritage franco-albertain, le groupe de Saint-Paul qui s'occupe de sauvegarder le patrimoine francophone de la province. Les lecteurs seront sûrement intéressés par le document inédit publié dans ce numéro de septembre. Il s'agit d'une lettre d'Alexandre Mahé. Il écrivit cette lettre à son frère qui demeurait en France. Dans ce document, vous pourrez constater ce qu'a vécu Alexandre Mahé en venant s'établir à Saint-Vincent.

Il est possible de se procurer Le Salon en allant au Carrefour ou en écrivant au Salon d'histoire, 8406, 91e Rue, Edmonton, T6C 4G9. Une copie du Salon coûte 50 cents.

25e ANNIVERSAIRE DU PRIX CHAMPLAIN

En effet, le Conseil de la vie française en Amérique fête cette année, le 25e anniversaire du prix littéraire Champlain. Aussi, est-il à la recherche de candidats pour son concours 1981.

Ce prix a pour buts, d'encourager la production littéraire chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec et de susciter chez les Québécois un intérêt pour les francophones en situation minoritaire hors Québec.

La bourse, d'une valeur de ..1,000.00 sera décernée cette année à une oeuvre de création déjà publiée (roman, théâtre, poésie, contes et nouvelles). Toutes les personnes intéressées, doivent faire parvenir 4 exemplaires de leur travail accompagnés de leur inscription avant le 31 décembre 1981 et leur curriculum vitae.

Ce concours s'adresse aux francophones vivant dans des milieux minoritaires du Canada ou des Etats-Unis qui produisent une oeuvre littéraire, quels qu'en soient la matière et le sujet; et les Québécois qui produisent une oeuvre littéraire portant sur les francophones en situation de minorité.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer au siège social du Conseil de la vie française en Amérique, 59, rue d'Auteuil, Québec, tél. (418) 692-1150

REGLEMENTS DU PRIX LITTERAIRE CHAMPLAIN

Le prix littéraire Champlain, d'une valeur de $1,000.00, a pour but d'encourager la production littéraire chez les francophones qui vivent à l'extérieur du Québec, d'une part, et de susciter chez les québécois un intérêt pour les francophones qui sont en situation de minorité hors du Québec, d'autre part.

SONT ELIGIBLES :

Les francophones vivant dans des milieux minoritaires du Canada ou des Etats-Unis qui produisent une oeuvre littéraire, quels qu'en soient la matière et le sujet; et les Québécois qui produisent une oeuvre littéraire portant sur les francophones en situation de minorité: étude historique, démographie, sociologie, politique, etc...

REMARQUE :

Est réputé francophone vivant dans un milieu minoritaire, toute personne née et élevée dans ce milieu, où qu'elle vive par la suite; ou un Québécois de naissance qui, au moment de la publication de son ouvrage, vit depuis trois ans dans un milieu minoritaire.

CONDITIONS :

1 - L'auteur doit fournir au secrétariat du Conseil de la Vie française en Amérique quatre exemplaires de son oeuvre, son curriculum vitae, son adresse et son numéro de téléphone.

2 - L'oeuvre soumise doit être publiée ou, du moins, avoir fait l'objet d,un contrat d'édétion lors de sa soumission au prix Champlain.

3 - L'oeuvre déjà publiée doit l'avoir été depuis moins de trois années lors de la date limite d'inscription au prix.

DATE LIMITE :

Le 31 décembre de l'année précédant celle de l'attribution du prix.

CATEGORIES :

Les ouvrages éligibles au prix Champlain appartiennent aux deux catégories suivantes:

1 - Ouvrages de création: roman, contes et nouvelles, poésie, théâtre;

2 - Ouvrages d'érudition: dans tous les secteurs des sciences humaines.

FORMATION DU JURY :

Le bureau du Conseil de la Vie française désigne l'un des membres du Conseil; ce membre choisit deux personnes pour former avec lui le jury, qu'il préside.

PRESENTATION AU JURY :

Les oeuvres soumises au jury seront identifiées par un numéro ou un nom de plume.

LES RECOMPENSES :

1 - Le prix Champlain, d'une valeur de $1,000.00, avec une attectation officielle.

2 - Une mention spéciale, s'il y a lieu, avec attestation officielle.

REMARQUES :

1 - Le prix Champlain est attribué, alternativement, une année aux ouvrages de création, la suivante, aux ouvrages d'érudition.

2 - Le jury peut recommander de n'attribuer ni le prix, ni la mention spéciale, s'il juge que la qualité des travaux ne justifie pas leur attribution.

ATTRIBUTION DU PRIX :

Le prix est remis au récipiendaire à l'occasion d'une cérémonie publique et officielle, à Québec, le ou vers le 3 juillet, ou à la session annuelle du Conseil à l'endroit où elle a lieu.

Le récipiendaire du prix et, s'il y a lieu, celui de la mention spéciale sont invités à venir recevoir leur prix et leur certificat aux frais du Conseil.

RESTRICTIONS :

Une oeuvre ne peut être soumise plus de deux fois pour le prix Champlain.

Le gagnant du prix ne peut concourir de nouveau.

A CALGARY...
Série d'abonnement - saison culturelle 1981-82

Vendredi 9 octobre	LA PAROLE ET LA LOI par le Théâtre d'la Corvée
Mardi 10 novembre	BEAUSOLEIL-BROUSSARD
Samedi 23 janvier	LES BLES D'OR
Jeudi 25 février	MAURICE PAQUIN
Mardi 20 avril	SYNCOPE
Samedi 1er mai	AU REVOIR CHARLIE (Good Bye Charlie) par le Théâtre Français d'Edmonton

CINE CLUB FRANCO CANADIEN DE CALGARY

Saison 1981-82	CORDELIA
Mardi 3 novembre	LA HORSE
Mardi 1er décembre	DITES-LUI QUE JE L'AIME
Mardi 2 février	PLEURE PAS LA BOUCHE PLEINE
Mardi 2 mars	LES PLOUFFE
Mardi 16 mars	LES BONS DEBARRAS
Mardi 6 avril	CINE JEUNESSE (films pour enfants)

CINE JEUNESSE (Films pour enfants)

Samedi 17 octobre	GOLDORAK
Samedi 14 novembre	LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS
Samedi 5 décembre	FIFI BRIN D'ACIER AUTOUR DU MONDE
Mercredi 30 décembre	LES MALHEURS DE SOPHIE
Samedi 9 janvier	LE TRESOR DE LA NOUVELLE FRANCE
Samedi 6 février	CHATEAU DE CARTES
Samedi 6 mars	SIRIUS
Samedi 3 avril	COMME LES 6 DOIGTS DE LA MAIN

LA SOCIETE FRANCO-CANADIENNE DE CALGARY 262-7074

CENTRALE ELECTRIQUE A EAU BRULANTE

The New Japan Steel (Shin Nittetsu) et Mitsubishi Heavy Industry (Mitsubishi Jukogyo) ont construit une centrale pilote d'une puissance de 5 700 kilowatts utilisant de l'eau brûlante de 300 à 500°C rejetée par une usine sidérurgique. Ordinairement, dans les usines sidérurgiques, la chaleur de plus de 500°C est récupérée et utilisée comme source énergétique du groupe électrogène ou du système de réchauffement préalable de l'air. Mais la chaleur située entre 300 et 500°C, qui représente 25% de la chaleur rejetée, était jusqu'à présent difficile à récupérer, en raison de l'éparpillement des sources productrices et des mouvements constants du volume de rejet. Le système développé par les deux sociétés consiste à réchauffer l'eau à 205°C avec l'eau brûlante rejetée et à la conserver dans un accumulateur sous pression de 40 kilogrammes. Cette eau stockée fait fonctionner une turbine. Jusqu'à présent, la turbine tournait avec un mélange d'eau chaude et de vapeur et était techniquement difficile parce que les ailes de turbine se corrodaient facilement au contact de l'eau. Les deux sociétés ont résolu cette difficulté en améliorant la forme de la turbine et les matériaux utilisés.

Samedi — 3 OCTOBRE

- 08h30 WICKIE
- 09h00 GASPER
- 09h30 CANDY
- 10h00 HEROS DU SAMEDI
- 11h00 LES ENFANTS DU 47A
- 11h30 BOF ET CIE
- 12h00 BASEBALL DES EXPOS
- 14h00 BAGATELLE
- 15h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

  Des représentants de quatre pays de la Communauté des Télévisions francophones, dont deux Canadiens, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents. Anim.: Reine Malo. Réal.: Jean-Paul Leclerc.
- 16h00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSE
- 16h30 DEFI
- 17h00 D'HIER A DEMAIN
- 18h00 TELEJOURNAL
- 18h15 NOIR SUR BLANC
- 19h00 LE MONDE DE DISNEY
- 20h00 CINEMA: «Les dents de la mer»
- 21h00 LE DERNIER RIVAGE
- 22h30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h00 CINEMA: «Doubles masques et agents doubles»

Dimanche — 4 OCTOBRE

- 08h30 WICKIE
- 09h00 LE PETIT CASTOR
- 09h30 KLIMBO
- 09h45 EN TERRE SAINTE
- 10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
- 11h00 A COMMUNIOUER
- 11h30 FOOTBALL CANADIEN
- 14h00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE

  Le Surréalisme. Documentaire réalisé par Carlos Vilardebo. Duchamp, Picabia, Ernst, Dali et le surréalisme.
- 15h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
- 16h00 HEBDO-DIMANCHE
- 17h00 SECOND REGARD
- 18h00 TELEJOURNAL
- 18h05 A COMMUNIQUER
- 18h15 SALUTE SANTE
- 18h30 GENIES EN HERBE
- 19h00 CHEZ DENISE
- 19h30 LES BEAUX DIMANCHES: Gala du disque
- 20h30 LES BEAUX DIMANCHES: A communiquer
- 21h30 LES BEAUX DIMANCHES: A communiquer
- 22h30 TELEJOURNAL
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h00 CINE-CLUB:«Les bas fonds»

Lundi — 5 OCTOBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 CAPITAINE CAVERNE
- 11h55 LES PIERRAFEU
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14h30 SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES
- 15h30 LES ATELIERS
- 16h00 BOBINO
- 16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE
- 17h00 GALACTICA
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 MON PAYS, MES AMOURS
- 19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
- 19h30 TERRE HUMAINE
- 20h00 TELE-SELECTION:«Sherlock Holmes contre Jack l'Eventreur»
- 22h00 VIVRE ICI MAINTENANT
- 22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h10 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 24h05 LA COURONNE DU DIABLE

Mardi — 6 OCTOBRE

- 09h30 EN MOUVEMENT
- 09h45 LES ORALIENS
- 10h00 ANIMAGERIE
- 10h15 TAPE TAMBOUR
- 10h30 PASSE PARTOUT
- 11h00 MAGAZINE EXPRESS
- 11h30 HEIDI
- 11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
- 12h25 TELEJOURNAL
- 12h30 ALLO BOUBOU
- 13h30 FEMME D'AUJOURD'HU
- 14h30 CINEMA:«Les lois de l'ho
- 16h00 BOBINO
- 16h30 AU JEU
- 17h00 LES PIERRAFEU
- 17h30 TELEJEANS
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LES JOUEURS
- 19h00 LAUTREC '82
- 19h30 DU TAC AU TAC
- 20h00 LES GIROUETTES
- 20h30 QUINCY
- 21h30 LE POINT
- 22h30 NOUVELLES NATIONAL ET INTERNATIONALES
- 22h50 LE REGIONAL
- 23h10 RENCONTRES
- 23h40 CINEMA:«Duel»

Le Gala de l'ADISQ
le 4, 19h30

Le couronnement de nos meilleurs artistes

Chanson de l'année

	Titre	*Auteur/compositeur*
1	*J'lâche pas*	Marjolaine Morin-Jean Millaire
2	*Le Goût du miel*	Fabienne Thibeault/Patrick LeMaître
3	*Moi Tarzan, toi Jane*	Luc Plamondon/Robert Charlebois
4	*Quand on se donne*	Jean-Pierre Ferland/Ginette Reno, Alain Noreau
5.	*Si j'étais un homme*	Diane Tell
6	*Thème de Passe-partout*	Michèle Poirier/Pierre F. Brault

Microsillon de l'année

	Artiste	*Titre*
1	Corbeau	*Fou*
2	Passe-partout	*Passe-partout vol. I*
3.	Martine St-Clair, Gilles Valiquette, Robert Leroux, Louise Forestier, Sylvie Boucher, Michel Mclean, Jacques Blais, France Castel, Francis Martin	*Starmania made in Québec*
4.	Diane Tell	*En flèche*
5	Fabienne Thibeault	*Fabienne Thibeault*

Spectacle de l'année «humour»
(nouvelle catégorie)

	Artiste	*Titre*
1	Clémence Desrochers	*Les Retrouvailles de Clémence*
2.	Pierre Labelle	*Une farce de la nature*
3.	Jean Lapointe	*Pour le fun*
4	Paul et Paul	*Paul et Paul s'en vient*

FILMS DE LA S

Samedi, 3 octobre
20h00 CINEMA

LES DENTS DE LA MER, drame réalisé par Steven Spielberg avec Roy Scheider, Robert Shaw, Richard Dreyfuss, Lorraine Gary... Un requin sème la panique parmi les habitants d'une petite ville côtière américaine. Malgré que le monstre ait déjà fait deux victimes, le maire se refuse à interdire les plages aux touristes. Le chef de police le fera revenir sur sa décision et une chasse au requin s'organise. (USA '75)

23h00 CINEMA

DOUBLES MASQUES ET AGENTS DOUBLES, film d'aventures réalisé par Basil Dearden avec Cliff Robertson, Jack Hawkins, Marisa Mell. Par le Foreign Office, le colonel Drexel se voit confier la mission de kidnapper un petit prince arable et de le séquestrer jusqu'au jour où il sera d'âge à signer un accord commercial. Moyennant une forte somme d'argent, Fraser, un américain est chargé de veiller sur l'enfant. Ce dernier est enlevé par des inconnus. Fraser le retrouvera-t-il? (BR. '65)

Dimanche, 4 octobre
23h00 CINE CLUB

LES BAS FONDS, étude de moeurs réalisée par Akira Kurosawa. L'oeuvre de Gorki, adaptée par Kurosawa. Le metteur en scène a situé l'action dans l'ambiance de la ville d'Edo, au tout début du dix-neuvième siècle. (JAP. '57)

Lundi, 5 octobre
20h00 TELE SELECTION

SHERLOCK HOLMES CONTRE JACK L'EVENTREUR, drame réalisé par James Hill avec John Melville... Trois prostituées sont sauvagement assassinées. Quelqu'un envoie une trousse chirurgicale à Sherlock Holmes pour qu'il établisse un lien entre cette trousse et les différents crimes perpétrés... (USA '65)

Mardi, 6 octobre
14h30 CINEMA

LES LOIS DE L'HOSPITALITE, film humoristique réalisé par Buster Keaton et Jack Blystone avec Buster Keaton, Joe Keaton, Joe Roberts, Craig Ward... Depuis plusieurs générations les McKay et les Canfield se vouent une haine mortelle. Dernier représentant de sa famille, William McKay se rend en Virginie prendre possession d'un héritage. Il est introduit dans la maison des Canfield par Virginia dont il est amoureux. Il doit déjouer les tentatives d'assassinat de ses hôtes qui n'osent cependant violer les lois de l'hospitalité, tant qu'il est sous leur toit. (USA '23)

23h40 CINEMA

DUEL, drame réalisé par Steven Spielberg avec Dennis Weaver, Lucile Benson, Lou Frizzell, Jacqueline Scott. Un automobiliste dépasse un camion-citerne. Le chauffeur du camion, à son tour, dépasse l'automobile. Un véritable duel s'engage; qui des deux sortira vainqueur? (USA '72)

Mercredi, 7 octobre
24h10 CINEMA

PAT GARRET ET BILLY LE KID, western réalisé par Sam Peckinpah avec James Coburn, Jason Robards, Bob Dylan. A peine vient-il d'être

Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi

Mardi 6 OCTOBRE

30 EN MOUVEMENT
45 LES ORALIENS
00 ANIMAGERIE
15 TAPE TAMBOUR
30 PASSE PARTOUT
00 MAGAZINE EXPRESS
30 HEIDI
55 LA PORTEUSE DE PAIN
25 TELEJOURNAL
30 ALLO BOUBOU
30 FEMME D'AUJOURD'HUI
30 CINEMA:«Les lois de l'hospitalité»
00 BOBINO
h30 AU JEU
00 LES PIERRAFEU
30 TELEJEANS
00 CE SOIR
h30 LES JOUEURS
h00 LAUTREC '82
h30 DU TAC AU TAC
h00 LES GIROUETTES
h30 QUINCY
h30 LE POINT
h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
50 LE REGIONAL
10 RENCONTRES
40 CINEMA:«Duel»

Mercredi 7 OCTOBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 L'EGLISE EN PAPIER
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE

Aventures avec Neil Dainard, Duncan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Morse. *L'Indien aux yeux bleus.* Kit cherche à connaître la véritable identité du fils d'un chef indien, un jeune homme aux yeux bleus.

12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 D'IBERVILLE
17h00 TELE 5: «L'Ile au 30 cerceuils»
18h00 CE SOIR
18h30 SIMPLE AU MULTIPLE
19h00 BASEBALL DES EXPOS
21h30 NOIR SUR BLANC
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLET D'UN PAYS
24h10 CINEMA:«Pat Garret et Billy Le Kid»

Jeudi 8 OCTOBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JANSON
11h55 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA:«Violence charnelle»
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 FREDERIC
17h30 DANIEL BERTOLINO: L'exploration et vous
18h00 CE SOIR
18h30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30 BOOGIE WOOGIE '48
20h00 LES GRANDS FILMS: «Coup de tête»
22h00 JE M'APPELLE LEO
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 ANGOISSES:«Les aveugles ont des yeux»

Vendredi 9 OCTOBRE

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 ANTE LE PETIT LAPON
11h55 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA:«Les messieurs de Saint-Roy»
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
17h00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Mighty Moose ou l'Entraîneur astucieux. Le père d'un adolescent tient à ce que son fils devienne un grand joueur de football, en dépit du désintéressement que manifeste le garçon pour ce sport.

18h00 CE SOIR
18h30 PAYS ET PEUPLES
19h00 CA PREND UN VOLEUR
20h00 MES CHANSONS
20h30 HORS-SERIES:«Nana»
21h30 REPERES
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 CINEMA:«Attention...on va s'fâcher»

DE LA SEMAINE

amoureux. ...uer les ten... ...ssassinat de ...qui n'osent ... violer les ...'hospitalité, ...st sous leur ...' 23)

...MA

...ame réalisé ... Spielberg a... ...Weaver, Lu..., Lou Friz... ...eline Scott. ...mobiliste ...n camion... ...e chauffeur ..., à son tour, ...automobile. ...le duel s'en... ...es deux sor... ...eur? (USA

...octobre
...MA

...RRET ET ... KID, west... ...é par Sam ... avec James ... Jason Ro... ...o Dylan. A ...nt-il d'être nommé shérif, que Pat Garret se voit forcé de poursuivre son vieil ami Billy le Kid. Celuici vite arrêté, mais s'évade en tuant deux policiers. Pat Garret reprend sa poursuite... (USA '73)

Jeudi, 8 octobre
14h30 CINEMA

VIOLENCE CHARNELLE, drame social réalisé par Leonardon Curtese avec Henri Vidal, Cosette Greco et Paolo Stoppa. Renata qui est mineure a des relations sexuelles avec Renato. Les parents des jeunes gens apprennent la chose et exige le mariage. C'est la seule façon pour Renato de recouvrer la liberté. (IT. '52)

20h00 LES GRANDS FILMS

COUP DE TETE, drame de moeurs réalisé par Jean-Jacques Annaud avec Patrick Dewaere, France Dougnac, Jean Bouise et Michel Aumont. Chassé de l'équipe de soccer de son village, renvoyé de l'usine où il travaillait, François Perrin se retrouve de surcroît en prison après avoir été accusé à tort du viol d'une jeune fille. Lorsque le club sportif, après être parvenu en semi-finale du championnat national est privé de quelques joueurs à la suite d'un accident de la route, François reçoit un congé s'il accepte de jouer. Compteur des buts victorieux ans une partie décisive, il est traité en héros et profite de la situation pour prendre revanche sur les notables du village. (FR. '78)

Vendredi, 9 octobre
14h30 CINEMA

LES MESSIEURS DE SAINT-ROY, drame policier réalisé par Pierre Goutas avec Jacques Alric, Louis Arbessier, Madeleine Clairvonne et Rose Renée Both. Chaque premier mercredi du mois, l'industriel célibataire Georges Dompierre reçoit ses amis. Ce soir-là, il reçoit un appel d'une certaine Karine qu'il ne connaît pas et qui pourtant lui dit qu'elle se suicidera s'il ne vient pas la voir immédiatement. Le lendemain, on retrouve le cadavre de la jeune fille. Mystification générale, la police s'acharne à faire avouer à Dompierre un crime qu'il n'a pas commis. (FR.)

23h10 CINEMA

ATTENTION... ON VA S'FACHER, comédie réalisée par Marcello Fondato avec Terence Hill, Bud Spencer, John Sharp, Donald Pleasence... Un garagiste et un chauffeur de camion arrivent exaequo dans une course de stock-cars dont l'enjeu est une voiture tous terrains. Avant qu'ils aient pu décider entre eux de la propriété de la voiture, des fiers-à-bras surgissent qui démolissent l'engin à l'occasion d'une manoeuvre d'intimidation contre les opérateurs d'un parc d'amusement. Nos deux gaillards ne l'entendent pas de cette oreille et exigent du patron des hommes de main le remplacement de leur voiture. (IT/ES. '74)

Spectacle de l'année «musique et chansons»

Artiste	*Titre*
1. Diane Dufresne	*J'me mets sur mon 36*
2. Daniel Lavoie	*Daniel Lavoie*
3. Robert Leroux, Gilles Valiequette, Louise Forestier, Sylvie Boucher, Michel Mclean, Martine St-Clair, Jacques Blais, France Castel, Francis Martin	*Starmania*
4. Diane Tell	*En flèche*

Interprète féminine de l'année

1 Marie Michèle Desrosiers
2 Diane Dufresne
3 Ginette Reno
4. Diane Tell
5. Fabienne Thibeault

Interprète masculin de l'année

1. Claude Dubois
2. Jean-Pierre Ferland
3 Jean Lapointe
4. Daniel Lavoie
5. Richard Séguin

Groupe de l'année

1. April Wine
2. Corbeau
3. Kate et Anna Mcgarrigle
4. Offenbach
5. Uzeb

Révélation de l'année

1. Ginette Bellavance
2 Pierre Bertrand
3. Corbeau
4. Gaston Mandeville
5. Martine St-Clair

Artiste s'étant le plus illustré hors Québec

1. April Wine
2. Diane Dufresne
3 Plume Latraverse
4. Sol
5. Fabienne Thibeault



par
Jacques Johnson o.m.i.

CENTRE KISEMANITO, SEPTEMBRE 1981

L'idée d'un séminaire pour Indiens de l'Ouest est vieille déjà d'une couple d'années seulement. Sa réalisation suit de très près, ayant débuté en septembre 1980 avec quatre hommes d'origine autochtone. D'autres vinrent pour des séjours plus ou moins prolongés, pour voir, pour se laisser interpeller.

Cet automne il y a neuf hommes sur la liste. Et aussi trois femmes. Celles-ci se préparent à des ministères variés et elles sont acueillies avec joie. Une douzaine de femmes s'informèrent du Centre durant les premiers mois de l'année. Ceci nous fit élargir nos horizons. En peu de temps une décision fut prise: il faut une maison pour les femmes indiennes.

Un complexe de cinq roulottes fut acquis au courant de l'été comme résidence pour les hommes. C'est du vieux qui requiert passablement de réparation, mais c'est convenable. Il y a onze chambres, plus une salle communautaire, cuisine et réfectoire, et tout le nécessaire pour le lavage du linge comme des personnes. La vieille maison habitée l'an dernier est libérée, et elle devient la maison des femmes. Soeur Thérèse Arcand, s.g.m., qui est de descendance indienne y résidera et acueillera les femmes et jeunes filles qui voudront bien y séjourner.

Une belle salle de classe neuve fut achetée tout dernièrement. Ce qui sera notre bibliothèque, centre pour ateliers de fin de semaine, lieu de rassemblement pour groupes de prière, etc...

Il est bon de noter que ces achats ont été possibles grâce aux généreuses contributions de laïcs et de groupes religieux qui sont venus sans que nous ayons demandé quoi que ce soit, sauf à notre Archevèque qui a fait sa grande part.

La petite équipe d'animateurs locale s'occupera de la vie de prière, la direction spirituelle, croissance humaine, etc... Les cours de théologie, Ecriture sainte, antropologie, histoire, etc... seront offerts par du personnel spécialisé en provenance du Centre Newman à Edmonton, de l'Université St-Paul d'Ottawa, et d'ailleurs.

Nous comptons qu'avec l'aide de l'Esprit et de vos prières une année fructueuse se déroulera pour tous, et qu'un pas important sera franchis pour le développement d'un clergé indien dans l'Ouest.

Rapport du congrès du Mouvement des Femmes Chrétiennes

Le congrès avait lieu à Plamondon le 9 septembre 1981. Une centaine de dames, Mgr. Raymond Roy et plusieurs aumôniers prenaient part. Avec cette année débute le nouveau thème de deux ans: «La famille et les relations familiales».

L'Abbé Louis Viel dans la prière d'ouverture transmet l'appel du Seigneur à faire surgir dans le monde à partir de notre humble foyer, l'image et la réalité de sa fidelité. La présidente Alice Laing exprime la joie de se revoir dans un esprit de fraternité et d'amour. Mgr. Raymond Roy appuit Alice en manifestant les idées de réflections suivantes:

Vivre cette fraternité

Joie manifestée par le sourire

Femme âme du foyer

Obligations d'épouse et mère Chrétienne

1. «La famille et les relations familiales» voir, juger, agir, trouver des situations malheureuses

ex: l'argent: manque d'amour, fausse idée de l'amour, bonheur et argent ne vont pas ensemble

Causes: grève, envie, dépressions, divorce

Conséquences: famille désunie plus d'autorité aucune prière, confiance brisée.

Parole biblique: «Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il perd son âme».

2. D'après le nouveau guide d'animation

1) Le M.F.C. pour toi c'est quoi ?

2) Qu'est-ce qui fait que le M.F.C. est différent des autres organisations ?

3) Qu'est-ce qu'il peut et doit faire dans la paroisse ?

Comment savons-nous si nous avançons dans le mouvement ? Qu'est-ce que l'éveil ? Est-il nécessaire ? D'après ce guide comment prépare t-on une réunion ? Pourquoi avons-nous un problème d'engagement dans le M.F.C. ? Comment voyez-vous le bulletin Famille Chrétienne ?

Expliquez dans vos mots le sigle M.F.C. ?

M milieu

F femme transformation

C chrétienne

Il y a eu 1,089 élèves qui ont pris part au «Concours Vocations» en 1981. Merci Seigneur pour tant de bienfaits.

Thérèse Brousseau,
sec. dio.
Mouvement des Femmes Chrétiennes
Diocèse de St-Paul

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-671 l. Conformément à l'avis public CRTC 1981-61 du 1er septembre 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve les demandes de modification des licences des entreprises de réception de radiodiffusion dont les noms figurent ci-dessous, présentés en vue d'ajouter la distribution des émissions «French for Canadians» jusqu'au 26 février 1982. Le Conseil pourra ainsi évaluer ce service de programmation et son impact, le cas échéant, sur les autres secteurs du système de radiodiffusion lorsqu'il se prononcera sur le même service dont il a approuvé la distribution pour une période de deux ans (Décision CRTC 80-142) par un certain nombre d'entreprises de télévision par câble.

Cablesystems Alberta Ltd. (formely Community Antenna Television Ltd.), Calgary; Calgary Cable TV Ltd., Calgary, Airdrie, Cochrane, Alta.

Canada



Par Paul Denis

ON SE PLAINT TROP

Nous avons eu, mon épouse et moi et nos enfants, le plaisir de recevoir chez-nous pendant quelques jours deux jeunes japonaises de vingt ans. Elles avaient passé plus d'un mois à Sudbury en Ontario pour apprendre le français ou l'anglais, à leur choix. Pendant ce temps elles ont eu l'occasion de visiter presque tout le Canada. A Edmonton, elles sont restées trois jours.

Nous avons beaucoup appris d'elles chez-nous. Et sans doute qu'elles en ont appris énormément et même plus de nous. Juste à nous voir vivre dans le quotidien des choses, elles ont pu distinguer les différences entre nous.

Keiko était émerveillée surtout par l'abondance de tout. Selon elle, la nourriture est plus variée ici et il y en a tellement. Les portions servies dans nos assiettes sont énormes comparées à ce qui est servi au Japon habituellement. Ce n'est pas une indication d'un manque de nourriture au Japon, c'est plutôt que les Japonais mangent avec plus de modération. Ou encore, c'est que nous nous mangeons habituellement et même quotidiennement trop.

Keiko s'est régalé d'un peu de tout, car elle rafolait de la variété. Les légumes frais de notre jardin a été pour elle, et sa compagne Junko aussi, un vrai délice. Les petits pois ont été particulièrement savourés.

Nos habitudes pour la nourriture sont différentes. Junko, ne sachant que faire de la sauce qui accompagnait le poulet, avait commencé à en mettre sur sa salade avant que j'ai pu l'arrêter. Elle venait d'interpeller sa compagne Keiko et j'ai soupçonné, sans rien comprendre à la langue japonaise, qu'il y avait un semblant d'indécision de sapart en ce qui a trait à la sauce. Mais le tout s'est arrangé sans qu'il y ait trop de gêne.



Junko Takasugi et Keiko Sata aimeraient un jour vivre au Canada avec leurs familles.

Junko aussi était émerveillé par les grands espaces dont nous disposons autour de nous. Une maison modeste comme la nôtre leur paraissait très grande. Au Japon, on peut l'imaginer, avec tant de monde et si peu de place les maisons sont plus petites et elles hébergent plus de monde. Chez Junko, par exemple, il y a son frère et ses parents bien sûr, mais aussi un oncle et une grand-mère, dans une maison beaucoup plus petite que chez-nous. Chez Keiko c'est semblable et on peut généraliser.

Le transport n'est pas toujours des plus commodes non plus. Selon Junko, le meilleur moyen c'est d'emprunter le transport en commun. Ca lui prend 2 heures par jour pour aller et revenir de l'université de Tokyo. Son père met 3 heures par jour pour aller et revenir de son travail. Et ce genre de trajet est commun dans une ville qui compte 11 millions d'habitants. Nos deux visiteuses étaient également d'accord pour dire qu'au Canada la vie semble tourner moins vite qu'au Japon. Et dire, que moi je me pensais toujours pressé.

Il faut l'admettre on est bien chez-nous, et on se plaint trop. Junko et Keiko sont fières d'être japonaises. Elles veulent à tout prix préserver leur langue et leur culture. Mais elles souhaitent vivre au Canada un jour.

Une banque d'excuses...

(S.O.P.) - Avez-vous toujours, au pied levé, une excuse prête pour expliquer votre retard à votre patron? Pour vous aider dans cette tâche essentielle, voici une liste (non exhaustive), un assortiment pour différentes occasions:

- Le bus n'est pas passé.
- Le bus est passé, mais il est tombé en panne.
- Ma voiture est tombée en panne.
- Ma voiture a heurté le bus.
- La toilette ne s'arrêtait pas de couler.
- J'ai emmené ma fille chez le docteur.
- Il pleuvait, j'ai dû aller chercher mon parapluie.
- J'ai passé la nuit à chercher le cochon d'Inde qui s'était échappé.
- Il fallait que j'attende le plombier (le peintre) (la nouvelle femme de ménage).
- L'ascenseur était en panne, j'ai descendu 17 étages à pied.
- J'ai reçu une lettre inquiétante du Ministère du Revenu...
- Mes clefs sont tombées dans la cage d'ascenseur.
- un verre de contact est tombé dans la poinçonneuse du métro.
- La chienne a eu des petits à 4 heures du matin.
- On tournait un film dans ma rue.
- J'ai regardé les résultats des élection tard hier soir.
- Je me suis lavé les cheveux et le séchoir était cassé.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 1er OCTOBRE

M. Jean-Claude AVON
Lethbridge
M. Bruno BEAULIEU
Whitecourt
Mme Jocelyne BEAULIEU
Edmonton
Mme Helenda BELANGER
Morinville
A. BEN-NARS
Calgary
Mlle Lise J. CROTEAU
Fort Kent
M. Darius FONTAINE
Girouxville
Mme Madeleine GAUTHIER
McLennan
Mme Zéa GERMAIN
Plamondon
Mme Anita JANZEN
Grande Prairie
Mme Huguette LOYER
Morinville
Mlle Monique LUSSIER
Grande Prairie
M. François MEHOUAS
Edmonton
Mme Thérèse M. MOQUIN
Bonnyville
M. Sarto MOREAULT
Calgary
M. Daniel OUELLETTE
St-Paul
Mme Cindy PLAMONDON
Plamondon
M. Wilbrod REMILLARD
Girouxville
M. Andre RHEAULT
Coaldale
Mme Lucille RINGUETTE
Vimy
M. Brian TAYLOR
Lethbridge

LE 2 OCTOBRE

M. Dorien AUBEE
Wandering River
Mme Donna BEAUDOIN
Peace River
M. Jean-Marc CADRIN
Edmonton
Mme Anne CHABOT
Mosse Factory, Ont.
M. Ernest CHIASSON
Edmonton
M. Ilas DION
Donnelly
M. Laurent GAMACHE
St-Paul
M. Roméo GASCON
St-Paul
M. Louis LECLAIR
Morinville
Mlle Constance LEPINE
Edmonton
Mme Marie MOSER
Edmonton
M. L'abbé Albert M. NOEL
Megantic, P.Q.
M. Harvey D. PLAIN
Edmonton
M. Roger THEROUX
Lafond
M. Norman TRUDEAU
Girouxville

LE 3 OCTOBRE

Mme Jocelyne BARIL
Ste-Thecle, P.Q.
M. Roger BEAUDOIN
Edmonton
Mlle Patricia BERUBE
New Sarepta
M. Gilles BROUSSEAU
St-Vincent
M. Gérard BUSSIERE
St-Paul
M. Paul CROTEAU
Edmonton
Mme Marie-Jpseph DION
Donnelly
M. Albert GAUDET
Plamondon
Mlle Danielle JOURDAIN
Edmonton
Mme Céline LANDRY
Calgary
M. Paulin LAROCHELLE
St-Paul
Mgr Philippe LUSSIER
Québec, P.Q.
M. Pierre MALO
Leduc
M. Lucien MARTEL
St-Isidore
M. Guy J.M. PARISEAU
Edmonton
Mme Josiane POPINAT
Calgary
M. Gérard J. RIOPEL
Picardville

LE 4 OCTOBRE

M. Jean-Paul ALLAIRE
Edson
Mme Lauriane ANCTIL
Girouxville
Mme Jeanne AUBIN
Edmonton
Mme Madeleine BERGERON
St-Isidore
Sr Rollande BRODEUR,c.s.c.
Lac La Biche
Mme Simonne DESIINS
Edmonton
Mme Lucile FAGNAN
St-Paul
Mlle Dolorès FOREST
Edmonton
M. Georges JOLY
St-Paul
Mme Marie Ange LAFLAMME
Falher
Mme Léa LAPOINTE
Bonnyville
M. Robert LAROCHELLE
St-Georges Ouest, P.Q.
M. Maurice PLANTE
St-Paul
Mme Georgette POIRIER
Jean Côté
Mme Marguerite PREFONTAINE
Legal
M. Fernand St-Gelais

LE 5 OCTOBRE

Mme Gilberte BLAIS
St-Paul
M. François BOISSE
Calgary
M. Denis BOISVERT
Girouxville
Mme Hélène CAOUETTE
Edmonton
M. Jean-Paul CHAMPAGNE
Bassano
Mme Odélie CHEVALIER
Morinville
Mme Claire CHARUK
Calgary
M. Gérald CORBIN
Calgary
M. Maurice DUBOIS
Calgary
M. Frank KEARNEY
Calgary
M. Normand LANCTOT
Edmonton
Mme Lily LEFEBVRE
Cold Lake
M. Léo LIRETTE
Edmonton
Mme Anna PIQUETTE
St-Paul

LE 6 OCTOBRE

M. Gilbert R. BELANGER
Picardville
Mme Monique CANAS
Calgary
Mme Phyllis CAOUETTE
Bonnyville
Mme Marguerite CHAILLER
Falher
M. A. Michel DARGIS
St-Vincent
Mme Denise GRATTON
Bonnyville
Mme Annette GUERETTE
Morinville
Mme Carmen LAMBERT
St-Paul
M. Claude LAMBERT
Falher
Mme Aurore LANDRY
Bonnyville
Mme Solange LEMIEUX
St-Paul
M. Daniel LEPAGE
Marie Reine
M. Raymond MAGNAN
Edmonton
Mme Patricia NOEL
St-Paul
Mme Madeleine OSTOPCHUK
Whitecourt
Mme Micheline PARE
Calgary
Mme Bonnie PELLETIER
Legal
Mme Thérèse RIOPEL
Morinville
Mme Marietta SPENCE
Calmar
Mme Rina SWIDERSKI
Ardmore
M. Yvan TEASDALE
Lethbridge
M. Alcide THIBAULT
Falher
M. Léo A. THIBAULT
Donnelly
M. Raymond L. TREMBLAY
Stony Plain

LE 7 OCTOBRE

Père George BEGIN,o.m.i.
Fort McKay
Mme Willemina BLARY
Calgary
M. René DUREAU
St-Paul
M. Urban GAUTHIER
Fort McMurray
M. Victor GAUTHIER
McLennan
Mme Angéline GOUDREAU
Edmonton
M. Luc HAMELIN
Boucherville, P.Q.
M. Denis HÉBERT
St-Vincent
Sr Ida M. LAFRANCE,a.s.v.
McLennan
M. Clément LAURIN
Tangente
M. Albert E. LEMIRE
Falher
M. Yvon J. MAHE
Edmonton
Mme Yvette MARIE
Calgary
Mlle Gemma OUELLET
Winterburn
M. Bernard PLAMONDON
Plamondon
M. Terry SULYMK
Calgary
M. Raymond ST-ONGE
Legal
Mme Linda TAMAKI
Lethbridge
M. Phil TUCKER
Fort McMurray

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-1809.

ACTUALITÉS PME

Des changements nécessaires

Douglas Lajeunesse

On n'a qu'à y regarder d'un peu plus près pour se rendre compte que le régime d'assurance-chômage canadien défie le bon sens.

Dans un pays où le taux de chômage atteint 7 pour cent, beaucoup d'employeurs n'arrivent pas à dénicher la main d'oeuvre dont ils ont besoin, surtout s'ils sont à la recherche de travailleurs spécialisés.

Pourquoi? Simplement parce que des adultes en excellente santé préfèrent vivre des prestations de chômage pouvant atteindre jusqu'à $189. par semaine plutôt que d'accepter un emploi.

Certaines offres d'emploi peuvent signifier un déménagement dans une autre ville ou un autre coin du pays, mais des compensations financières sont prévues à cet effet par le gouvernement.

Selon le président de la Fédération canadienne de l'Entreprise indépendante, John Bulloch, les employeurs réalisent de plus en plus qu'ils financent une bonne partie d'un programme gouvernemental qui, loin de les aider à trouver de la main d'oeuvre, les empêche plutôt d'en dénicher. Et ils sont furieux, déclare le porte-parole officiel de 62,000 hommes d'affaires à travers le pays.

Le programme d'assurance-chômage canadien, qui, cette année encore, coûtera des milliards aux contribuables, est généreux à l'excès. Il suffit pour s'en rendre compte de le comparer à celui de l'Allemagne de l'Ouest. Là-bas, les travailleurs ne peuvent réclamer qu'une seule semaine de prestations pour deux semaines de revenu gagné.

Au Canada, il est possible de récolter quatre semaines de prestations après une seule semaine de travail. Et, avec une échelle aussi élevée que $189. par semaine, on ne parle plus de prestations de famine.

La dégradation de notre régime d'assurance-chômage qui, d'une assurance, s'est transformé en une autre forme de bien-être social, est à la base du problème. On ne sera donc pas surpris d'apprendre que le gouvernement fédéral songe à réaménager la loi en profondeur. Au rythme où la dette nationale augmente (plus de 90 milliards de dollars), des changements s'imposent, et rapidement.

Service FCEI – Ressources éditoriales

CN

CN

a des ouvertures immédiatement pour gens de métiers dans les classifications suivantes:

- machinistes
- électriciens

Les candidats doivent posséder un certificat provincial ou l'équivalent en expérience et être disponibles pour un travail à relais et en fin de semaine. Les bénifices marginaux pour les employés sont excellents et incluent les assurances santé, dentaire et vie; un plan de pension, une clause de protection contre l'inflation, congés de maladie payés et sécurité d'emploi. Toute personne, homme ou femme, est invité à faire une demande d'emploi en personne à:

CN Bureau de l'emploi
West Wing, CN Tower
10004 - 104e Avenue
Edmonton, Alberta

Pour tous renseignements, communiquez au numéro: 429-8705

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet: Rénovations au hangar 5 (édifice), bfc Edmonton, Alberta

Dossier: ED 176 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

le VENDREDI 23 octobre 1981

des soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Edmonton, Calgary, Red Deer

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumisssion en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. Les documents constituant la soumission sont disponibles dans les deux langues officielles.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Canada



Public Works Canada — Travaux publics Canada

PREAVIS POUR DES SOUMISSIONS

La présente est un préavis que les soumissions cachetées seront appelées à l'automne de 1981 pour l'hiver de 1981/82 visant la construction des projets suivants, dans leur totalité ou en partie, sur l'autoroute Liard dans les Territoires du Nord-Ouest.

km 190.3 à km 207.8	régularisation
km 52.1, Rivière Birch	construction d'un pont
km 115.3 et km 190.3	construction d'un pont
km 138.2, Rivière Netla	construction d'un pont

Kilomètre 0 de l'autoroute Liard se trouve au carrefour de l'autoroute Mackenzie approximativement 63 kilomètres au Sud-est du village de Fort Simpson, T.N.O. Dans des conditions normales la route est praticable entre le km 0 au km 164 malgré que certaines portions sont en réparation.

Les plans, les spécifications et les documents de soumission NE SERONT PAS disponibles pour distribution jusqu'au moment véritable où l'appel aux soumissions est annoncé. Les cartes géographiques démontrant la location de l'autoroute et les plans démontrant la disposition générale des ponts sont disponibles au Bureau régional de l'Ouest, Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta et au Bureau local, Edifice fédéral, Fort Simpson, T.N.O. et sont également disponibles aux Bureaux de Département-suivants:

Suite 632, G.O.B.C., 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta
2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan
1100 Motherwell Bldg, 1901 Victoria St. Regina Saskatchewan
201 - 269 Main St., Winnipeg, Manitoba
1166 Alberni St., Vancouver, B.C.

et

L'Association des Ingénieurs de route de la Colombie-Britannique, Vancouver, B.C.; l'Association des Ingénieurs de route et de la Construction du Manitoba, Winnipeg, Manitoba.

L'Association des Ingénieurs de route de l'Alberta, Edmonton, Alberta;

Les bureaux de l'Association de la Construction des T.N.O. situés à Yellowknife, Hay River, et Inuvik, T.N.O.

Ce travail de construction proposé sera réalisé par les travaux publics du Canada pour le compte du Ministère des Affaires indiennes et du développement du Nord. Les entrepreneurs intéressés devraient faire l'inspection des cites de construction maintenant pour que les éléments importants soient observés avant les neiges de cette année. Les dispositions seront prises pour le transport des entrepreneurs intéressés de Fort Simpson, T.N.O. aux cites de la régularisation et des ponts les 29 et 20 septembre, 1981. Pour de plus amples renseignements, les entrepreneurs peuvent communiquer avec:

C. Yurchak
Gérant de projet
Téléphone: (403) 420-3229
Travaux Publics Canada
3e étage, 9925 - 109e Rue
C.P. 488
Edmonton, Alberta
T5J 2K1

Canada

OFFRE D'EMPLOI

West End Institution

Demande une réceptionniste et une standardiste. De préférence bilingue. Téléphonez au 489-1548, entre 8h00 a.m. et 4h00 p.m. (les jours de semaine)


Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta (tél.: (403) 420-3213) seront reçus jusqu'à l'heure et la date limites déterminés. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous sur versement du dépôt exigible.

Projet No.: 003288
Landscaping and Selective Clearing
Bow Valley Parkway
km 0.00 - km 18.00
Banff National Park, Alberta

Date limite: 11:30 a.m. (MDST) 9 octobre 1981

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus à: Suite 632, G.O.B.C., 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta, et au Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme de chèque bancaire, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada


Public Works Canada — Travaux publics Canada

A VENDRE

(Pour un déplacement et une restoration de site)

Des soumissions sous pli cachetées, adressées au Directeur régional, Finance et Administration, Département des Travaux Publics du Canada, Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, Tél.: (403) 420-3213 seront recues jusqu'à:

14h00 (HADR) le 14 octobre 1981

No. du projet: 9070-T23/1

Vente et déménagement de l'ancienne station de santé (roulotte) approx. 12pi. par 50pi. soutenue par des blocs et contourner d'une bordure, deux réservoirs d'huile à chauffage, une - 250 gallons et l'autre - 500 gallons, située à Trout Lake, Alberta.

Les formules de soumission peuvent être obtenues du Bureau du Département situé à: Suite 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8.

Les formules de soumission et la permission de faire l'inspection de cet édifice peuvent être obtenues de: M. A. Nieberding, Curateur et gérant régional de propriété, région de l'Alberta, téléphone 420-2703.

Pour être considérée, chaque soumission doit être soumise sur les formules fournies par le Département.

La plus élevée ou aucune soumission n'est pas nécessairement acceptée.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

R. Onishenko
Real Estate Services
Department of Publics Works
9925 - 109e Rue, Suite 200
Edmonton, Alberta
T5K 2J8
Tél.: (403) 420-3284

Canada

Le Québec intensifiera ses relations avec les Francophones hors Québec

QUEBEC – «Dans la conjoncture constitutionnelle actuelle, il est plus important que jamais que se resserrent les liens d'amitié et de solidarité qui unissent les francophones du Québec et des autres provinces canadiennes. C'est pourquoi le gouvernement du Québec entend intensifier ses relations avec les francophones vivant en milieu minoritaire et élargir, dans la mesure de ses moyens, le cadre de ses activités de coopération.»

C'est ce qu'a déclaré le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, à l'issue d'une fructueuse réunion de travail qu'il tenait, le 14 septembre courant, avec le Bureau de direction de la Fédération des francophones hors Québec et sa présidente, madame Jeannine Séguin. Cette rencontre clôturait deux jours de travail intensif qui ont permis aux représentants de la FFHQ et du gouvernement québécois de faire le point sur le programme de collaboration élaboré conjointement il y a quatre ans.

Depuis 1977-78, on évalue à plus de $1,3 million des coûts directs de l'aide technique et financière apportée par le Québec aux francophones des autres provinces. A cela s'ajoute, pour l'année en cours, une somme d'environ $500,000. pour satisfaire les besoins exprimés par les diverses associations membres de la FFHQ. Depuis quatre ans, trente-huit Québécoises et Québécois ont été prêtés aux associations à titre d'experts-conseils en communication, développement économique, planification, gestion, etc.

Bien que satisfait du succès de ce programme d'aide, le ministre a souhaité néanmoins que se diversifie la coopération avec les francophones hors Québec, notamment en multipliant les échanges de toute sorte de manière à rejoindre les Québécois dans leurs milieux de vie. Dans cette perspective, M. Morin s'est dit d'avis que la Fédération des francophones hors Québec pouvait compter sur le ministère des Affaires intergouvernementales comme voie d'accès privilégiées aux autres ministères ou organismes gouvernementaux et comme intermédiaire pour établir des relations avec les autres institutions québécoises, publiques ou privées. De plus, le ministre a dit espérer que davantage de francophones puissent bénéficier des programmes découlant des ententes de coopération conclues entre le Québec et les autres provinces.

Abordant la question constitutionnelle, M. Morin a soutenu qu'il était odieux qu'Ottawa ait essayé de se servir des francophones hors Québec pour justifier l'imposition unilatérale d'une Charte des droits qui limiterait considérablement les pouvoirs de la seule Assemblée élue et contrôlée par une majorité francophone en Amérique. «Il ne faut pas se surprendre que les francophones hors Québec n'aient pas été dupes et aient refusé de cautionner le projet fédéral qui oublie de respecter les droits légitimes de plus de 500,000 Franco-ontariens, qui n'offre aux francophones hors Québec certains droits scolaires que «là où le nombre le justifie«, qui refuse de reconnaître le principe des deux peuples fondateurs, qui ignore la spécificité québécoise et qui impose une vision unitaire du Canada.»

DES VIEUX JOURNAUX EN DEMANDE

Je suis à la recherche d'anciens numéros du Franco publiés avant 1979. J'aimerais aussi avoir des exemplaires de La Survivance. Si vous demeurez dans la région d'Edmonton et si vous voulez vous débarrasser de vos vieux journaux, communiquez avec moi au 471-5931 après 5H30.

Eloi De Grâce

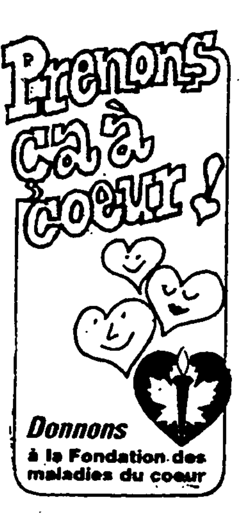
Monsieur le Rédacteur,

Si quelques lecteurs de votre journal, aimeraient se procurer un très beau livre, j'en ai quelques-uns à leur offrir.

Il s'agit du plus beau livre qui ait été écrit en 1954 par le Père P.E. Breton, O.M.I. :

Le grand chef des prairies 1827-1916, la vie du Père Albert Lacombe, O.M.I.

Jean Bernard, C.P. 1811, Marieville, P.Q., J0L 1J0.



VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Vos amours seront sincères, vos affections stables, durables et profondes. Vous passerez par des alternances de complaisance et de réactions égoïstes. Votre souci d'honorabilité sera exacerbé.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Vos nerfs seront un peu à vif et vous aurez tendance à critiquer, dénigrer, soupçonner ce que vous dira la personne aimée. Vous le ferez probablement par plaisanterie mais elle ne le goûtera que modérément.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Tous vos efforts devraient tendre au mieux-être de l'être cher, à l'aide dans sa réussite sociale, à l'installer dans un climat de bonheur. Si vous vivez dans la solitude, vous rencontrerez l'être que vous chercherez.

Bélier *du 21 mars au 20 avril*

Sur le plan sentimental, beaucoup de mouvement autour de vous, des amitiés, des antipathies aussi; tout sera tellement divers que vous ne pourrez pas passer indifférent parmi tout ce monde. Restez calme.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Chassez de votre coeur la rancune et surtout l'esprit de vengeance et ne provoquez pas d'explications pénibles. On vous aime mais on vous appréciera davantage. De montrer de la force de caractère.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Vous serez heureux non seulement en amour mais aussi en amitié. Vous retrouverez grâce à eux une plus réelle confiance en vous-même. Il y aura même réveil de sentiments un peu endormis.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

La solitude ne vous sourira guère; d'ailleurs vous obtiendrez vos plus grands succès avec les autres. Il semble que vous vivrez une grande passion qui durera longtemps. Sur le plan amical, vous serez un allié, un confident.



Lion *du 23 juillet au 23 août*

Au travail, vous verrez une chance se dessiner mais vous en douterez et vous aurez la sagesse de ne pas renoncer pour autant à vos principes d'ordre et d'économie. Sur le plan du coeur, rappelez-vous qu'il ne faut pas ignorez les problèmes.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Vous aurez envie de secouer, la routine et vous ferez partager vos sentiments par l'être cher. Faites preuve d'un peu de fantaisie, faites régner la bonne humeur; cela vous permettra de nouer des relations intéressantes.



Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Votre capacité de réussite est actuellement considérable. Ayez confiance dans vos capacités. Ne rêvez pas, apportez beaucoup de précision dans vos pensées et votre activité. Vous saurez faire valoir votre habileté.

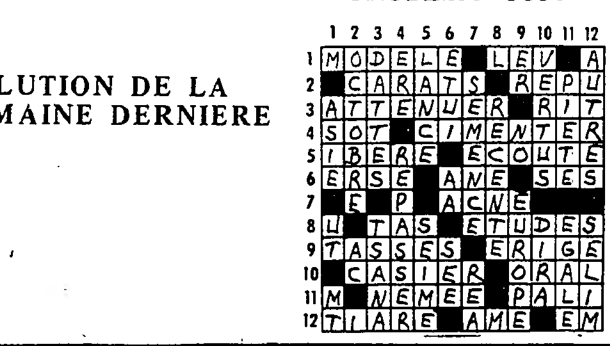
Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Vous aurez l'esprit clair et des idées très inventives; tout ira pour le mieux. Vous disposerez d'une grande résistance physique et nerveuse, ce qui vous incitera à agir vite et avec fermeté en toutes choses.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Vous allez revoir des amis, peut-être évoquer ensemble de joyeux souvenirs. Vous aurez aussi des satisfactions familiales. Il semble toutefois que vous attacherez trop d'importance à l'opinion du premier venu.

S.O.P.



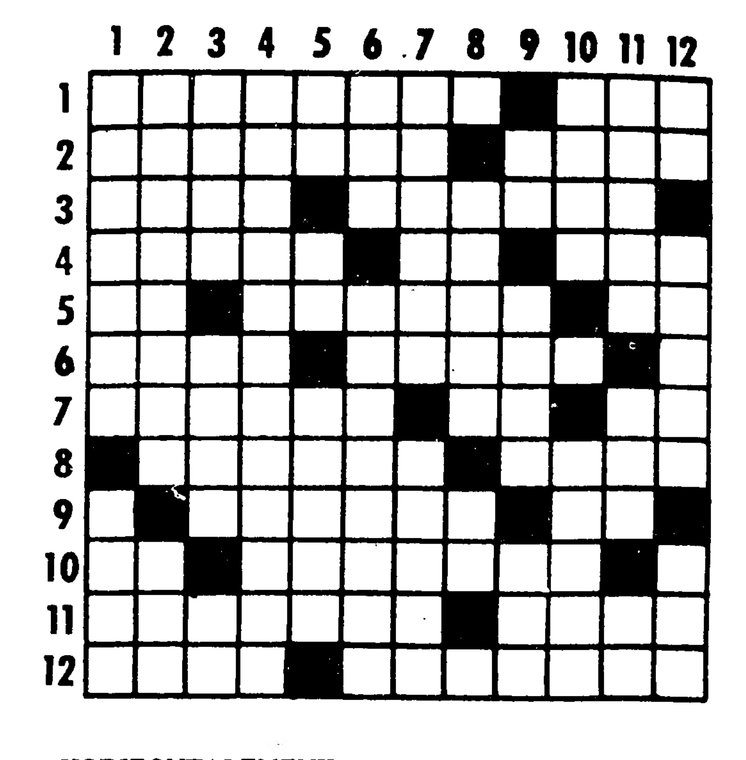
SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

PROBLEME 3664

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	D	E	L	E	■	L	E	V	■	A
2	■	C	A	R	A	T	S	■	R	E	P	U
3	A	T	T	E	N	U	E	R	■	R	I	T
4	S	O	T	■	C	I	M	E	N	T	E	R
5	I	B	E	R	E	■	E	C	O	U	T	E
6	E	R	S	E	■	A	N	E	■	S	E	S
7	■	E	■	P	■	A	C	N	E	■	■	■
8	U	■	T	A	S	■	E	T	U	D	E	S
9	T	A	S	S	E	S	■	E	R	I	G	E
10	■	C	A	S	I	E	R	■	O	R	A	L
11	M	■	N	E	M	E	E	■	P	A	L	I
12	T	I	A	R	E	■	A	M	E	■	E	M

MOTS CROISES

PROBLEME 3660



HORIZONTALEMENT

1—Qui se touche. — Homme très avare.
2—Homicide commis volontairement — Plus mauvais.
3—Titre des descendants de Mahomet. — Mince, élancé
4—Bonbon dans le langage enfantin. — Ecole (Abrév). — Vieillesse.
5—Année. — Qui contient un iodure. — Obtenu.
6—Quinzième jour du mois de mars,de mai, dans le calendrier romain. — Se dit d'une personne qui vit dans l'exil.
7—Presser. — Tellement. — Moi.
8—Rideaux qui se lèvent ou se baissent devant une fenêtre. — Mouvement folâtre.
9—Discours obscur. — Carte à jouer.
10—Coutume. — Chirugien français qui fut celui de Napoléon III.
11—Examiner soigneusement. — Prén. de la reine morte.
12—Titre des descendants de Mahomet. — Homme d'Etat russe.

VERTICALEMENT

1—Conduisait par la main. — Chef d'une paroisse.
2—Sollicitas. — Fils de Noé.
3—Mois. — Estonien. — De l'alphabet grec.
4—Raisonner quelqu'un (vx).
5—Deux lettres de action. — Lac africain. — Tribu sauvage.
6—Légumineuse. — Irrégulier (pl.).
7—Fils du frère ou de la soeur. (pl). — Elégant, chic.
8—Rédige. — Conj.
9—Pluriel. — Petit prophète. — Anc. forme de "Oui".
10—Prén. de femme. — Qui a été expulsé de sa patrie.
11—Expace sablé. — Maison de ferme dans le Midi de la France. — Marque de situation.
12—Equerre. — Un peu acide. — Banal, pour avoir été trop souvent répété.

LA SOLUTION DU NO. 3660 DANS LA PROCHAINE EDITION

DATES A RETENIR

COMMANDITEES PAR

Connelly McKinley Ltd.
Salon Funéraire



10011 - 114e Rue, Edmonton,
422-2222

ACTIVITES A VENIR

3 octobre: Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Calgary et de la Société franco-canadienne de Calgary.

6 octobre: Souper régulier du Club Richelieu d'Edmonton.

9,10,11 et 12 octobre: Colloque culturel de l'Ouest à Victoria en Colombie-Britannique.

16,17,18,23,24 et 25 octobre: T.F.E. présente LA DAME FANTOME, comédie en deux actes (six tableaux) de Calderon de la Barca. Représentations à 20h00.

20 octobre: Souper régulier du Club Richelieu d'Edmonton.

27 septembre au 3 décembre: Joanne Martineau et Gilbert Parent donneront 67 spectacles dans les écoles élémentaires des 4 provinces de l'Ouest et de Yellowknife.

11 novembre: Beausoleil Broussard, ensemble musical avec chansons de chez-nous à la manière du bon vieux temps.

15 novembre: Date limite pour recevoir les soumissions au Concours du Drapeau franco-albertain organisé par Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

les petites annonces

2 CHAMBRES A LOUER dont une sous-sol et l'autre au deuxième étage: $125.00 par mois. Préférences: femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. 484-1309.

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres, ex: réparations de sous-sol. Pour information: M. Jules Lavoie 451-1376

A vendre, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruse control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix $2,100. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Une gardienne demandée commençant en septembre enfants 18 mois et 4 ans. 2 jours par semaine à St-Albert. Téléphonez au 459-8642.

Désire petit canot usagé métal ou fibre de verre. Téléphone 464-2854 ou 423-6656. Marie-Hélène Dunn.

Aurais besoin d'une personne à temps partiel pour la composition (typesetting) sur machine COMP/EDIT 5810 Téléphonez au 438-0754.

Je suis à la recherche d'une «live-in housekeeper» pour un couple avec 2 enfants, un de 2 ans et demi et un de 2 mois. Salaire à discuter, préfère une personne d'un certain âge, française, demande références. Pour plus d'information, appelez au 778-5691.

Dame dans la trentaine cherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressé, S.V.P. contactez Marie au 468-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Recherche gardienne (non fumeur) pour un enfant de 2 ans qui accepterait de faire quelques légers travaux ménagers. Logement (chambre, cuisinette et salle de bain privée) et pension fournis en plus du salaire. Près de l'Université de l'Alberta Communiquez avec Henriette à 436-8358.

Garderait enfant à la semaine. Demandez Aline 479-8131.

Nouvellement arrivée de Montréal, coiffeuse pour hommes. Situé au 9512 - 87e Rue. Demandez Lise au 466-0434.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, demandez Marise Grenier au 478-9624.

Nous sommes à la recherche de deux joueurs de bridge compétents dans le but de rencontres hebdomadaires. Composez 426-1084 après 5 heures.

Aurais besoin d'une aide familiale pour un enfant de 2 ans et un nouveau-né. Durée de l'emploi: une semaine ou deux S'adresser à Nicole Bigras au 778-4896

A VENDRE, un manteau de mouton brun avec cuir, grandeur 10 ans, comme neuf. Prix: $300.00. Egalement un manteau de chat sauvage, grandeur 10 ans. Usagé d'un an. Payé $2,800, demande $1,200. Aussi une étole de vison naturel. Prix: $200.00. Communiquez au 451-3829, en tout temps.

Suis à la recherche de meubles. Acheterais téléviseur (couleur), mobilier de cuisine et divan-lit. Contactez Robert au 423-5672 ou 426-0318.

ESPACE A LOUER

Terrain à vendre. Lot de 50 pieds par 150 pieds à Legal. Appellez Bob 437-4626.

Désire partager un appartement avec une étudiante de 25 ans ou plus. 28e Avenue et 116e Rue, à Edmonton. Communiquez avec Paulette à 436-3979.

Je suis à la recherche de quelqu'un qui possède un espace assez vaste pour entreposer un bateau de 12 pieds pour l'hiver. Veuillez communiquer avec le numéro: 426-5385.

Aimerais garder enfants 1 an à 5 ans. Matin ou soir. Bons soins. Demandez Francine au 434-0436.

Le Fonds St-Jean

Les Pères Oblats ont versé dans un fond spécial intitulé «Le Fonds St-Jean» une somme importante dont les revenus sont octroyés aux individus ou organismes qui sont impliqués particulièrement en éducation post-secondaire française et, sans entraver la généralité de ce qui précède, pour des projets susceptibles d'accroître le développement spirituel, intellectuel et culturel des étudiants de la langue et de la culture canadienne-française.

Les demandes de subventions doivent être rédigées selon le format établi par le Comité et soumises au Secrétaire du Fonds St-Jean. Vous pouvez vous procurer ces formulaires auprès du Secrétaire.

Le Comité du Fonds St-Jean analysera les soumissions et il déterminera si elles répondent ou non aux critères ci-dessus mentionnés. Tous les intéressés sont invités à présenter leur demande d'ici le 1er novembre 1981 à l'adresse suivante:

LE FONDS ST-JEAN
Pièce 203, 10008 - 109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
A l'attention du Secrétaire
Tél.: 423-1680

A MEDITER

Le succès des autres me gêne mais beaucoup moins que s'il était mérité.
Jules Renard

Combien se tuent qui n'ont rien d'autre sous la main pour embêter leur famille.
Maurice Chapelan

La tolérance ne devrait être qu'un état transitoire. Elle doit mener au respect. Tolérer, c'est offenser.
Goethe